



Ms. Gall. Fol. 197

I Differends ecclesiastiques arrivez tant entre les Papes et les Roys de France, que le Clergé de leur Royaume · II Petrus de Marca · III Pierre Dupuy (?) · IV Pierre Dupuy · V Simon Vigor / Pierre Dupuy (?) · VI Pierre Dupuy

I + 210 ff. + I · 342 x 215 mm. · XVII^e siècle (2^e moitié) · France · français et latin

Cahiers: $2 \text{ IV}^{16} + 1 \text{ III}^{22} + 1 \text{ IV}^{30} + 2 \text{ II}^{38} + 1 \text{ I}^{40} + 10 \text{ III}^{100} + 1 \text{ II}^{104} + 1 \text{ VI}^{116} + 1 \text{ II}^{120} + 1 \text{ VI}^{132} + 1 \text{ II}^{136} + 1 \text{ VI}^{148} + 1 \text{ II}^{152} + 1 \text{ VI}^{164} + 1 \text{ II}^{168} + 1 \text{ VI}^{180} + 1 \text{ II}^{184} + 1 \text{ VI}^{196} + 1 \text{ II}^{200} + 1 \text{ I}^{202} + 1 \text{ IV}^{210}.$ Réclames et fausses-réclames · Foliotation au crayon · Réglure par pliage. Longues lignes. Justification variable, différente dans le cas de chaque copiste ; 18-22 lignes écrites · 3 mains : la $1^{\text{ère}}$ (fol. $1r^{\text{o}}$ - $46v^{\text{o}}$), la 2^{e} (fol. $47r^{\text{o}}$ - $102v^{\text{o}}$) et la 3^{e} (fol. $105r^{\text{o}}$ - $210v^{\text{o}}$) · Pages blanches : $34r^{\text{o}}$ - v^{o} , $40r^{\text{o}}$ - v^{o} , $104r^{\text{o}}$ - v^{o} .

Reliure à coins, en cuir brun (351 x 220 mm.), les plats en papier marbré (typique pour les reliures exécutées à la Königliche Bibliothek de Berlin); 4 nerfs simples ; au dos, une pièce en cuir noir avec le titre estampé en or : *Drei Schriften zur französischen Kirchengeschichte* ; au centre du plat initial, le super ex-libris doré de la Königliche Bibliothek ; les contre-plats et les gardes volantes en papier blanc ; ais en carton.

Bien que les textes aient été transcrits par trois copistes différents, le papier est partout le même, contenant le même fîligrane, et il faut traiter le volume, codicologiquement et historiquement, comme un tout, contrairement à la division du manuscrit en trois unités a, b et c, faite probablement à la Königliche Bibliothek de Berlin. L'écriture des trois copistes présente les caractéristiques propres au XVII^e siècle. Pourtant, il est possible de dater le manuscrit avec plus de précision. Or l'Histoire du differend entre le pape Boniface VIII et le roy Philippe le Bel (fol. 47rº-102vº) paraît à Paris en 1655 (cf. infra). Si la copie qu'on a ici a été faite sur cette édition, il faut situer l'exécution du manuscrit dans la seconde moitié du XVIIe. Aussi bien les textes que le manuscrit ont été composés en France, dans un milieu gallican, donc anti-romain. Au recto de la garde volante initiale, on trouve une inscription apposée par un bibliothécaire de la Königliche Bibliothek de Berlin : Gekauft in Febr. 1880 von Buchhändler T. O. Weigel in Leipzig. Le manuscrit a donc été acheté par celle-ci chez le bouquiniste T. O. Weigel de Leipzig, en février 1880. Au début de chaque partie, on trouve une cote d'acquisition différente: acc. 10.941 (partie a- fol. 1r°), acc. 10.942 (partie b- fol. 47r°) et acc: 10.943 (partie c- fol. 105r°). Chez le bouquiniste Weigel, elles n'étaient pas reliées, c'est la raison pour laquelle on les a considérées séparément à la Königliche Bibliothek, mais, dès l'origine, elles fonctionnaient probablement ensemble. Les trois parties du manuscrit ont été inscrites au registre des acquisitions de cette bibliothèque le 27 février 1880 et, le même jour, on les a destinées à être reliées ensemble. Au fol. 47r°, au début de la partie





désignée par la lettre *b*, figure une annotation en allemand : *gedruckt* [« imprimé »] *Qu 910 fol* – peut-être est-ce une annotation du bouquiniste Weigel, peut-être celle d'un bibliothécaire berlinois. Au dos, une pièce de cuir rouge avec la cote actuelle estampée en or : *Ms. gall. fol. 197.*; à la garde collée initiale, la cote actuelle ; pas d'estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin.

I (1r°-22r°) Anonyme: Differends ecclesiastiques arrivez tant entre les Papes et les Roys de France, que le Clerge de leur Royaume. > Clotaire demande le tiers du bien des Ecclesiastiques de son Royaume, qui lui est refusé. < Clotaire, l'un des quatre fils de Clovis, estant encore Roy de Soissons ... - ... plus considerable que les propres Enfans du Souverain. L'ouvrage paraît à Paris, en 1645.

II (23r°-33r°) PETRUS DE MARCA: EXAMEN DE LA BULLE SUR LA RESIDENCE DES CARDINAUX, POUR FAIRE VOIR QUE LE ROY EN PEUT RETENIR EN SES CONSEILS, QUI PAR CONSEQUENT SERONT DISPENSEZ DE RESIDENCE A ROME. La Bulle du Pape Innocent X.^{me}, touchant la Residence des Cardinaux ... - ... sans le conseil et consentement du College des Cardinaux. L'indication concernant l'auteur et la date : par le Seigneur de Marca, 1645, 1646 (fol. 23r°). Traduction de l'original latin. Sur Pierre de Marca (1594-1662), historien, archevêque de Paris, cf. François Gaquère, «Pierre de Marca (1594-1662). Sa vie, ses oeuvres, son gallicanisme », Paris 1932. En 1639, il devient conseiller d'Etat par l'entremise de Pierre Dupuy dont on conserve les écrits dans ce manuscrit.

III (35r°-39v°) PIERRE DUPUY (?): PROJET DE DECLARATION DU ROY EN FAVEUR DES CARDINAUX BARBERIN ET AUTRES CONTRE LA BULLE DU PAPE TOUCHANT LA RESIDENCE DES CARDINAUX. Le respect que Nous avons tousjours porté ... - ... pour maintenir la dignité qu'il leur a donnée. Au fol. 35r°, dans la marge, apparaît la date de 1646 – les événements en question ont eu lieu alors. Le 19 février 1646, le pape Innocent X émet la bulle sur la résidence des cardinaux, visant les frères Barberini. Pierre Dupuy (1582-1651), conseiller d'Etat et garde de la bibliothèque du Roi, écrit alors deux avis contre cette bulle, en mars ou en avril de la même année. Peut-être le texte conservé ici est-il de lui. D'autres manuscrits n'ont pas été retrouvés. Sur l'intervention de la France en faveur des cardinaux Barberini,





cf. l' « Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française ... » par M. de Flassan, tome troisième, Paris 1809, pp. 102-104.

IV (41r°-46v°) PIERRE DUPUY : EXAMEN DE LA BULLE DU PAPE TOUCHANT LA RESIDENCE DES CARDINAUX. *Il seroit à desirer que le Roy eut des moyens ... - ... sous l'autorité des loix du lieu où ilz vivent.* L'indication concernant l'auteur et la date : *par M. du Puy, 1646* (fol. 41r°). Pour le reste cf. supra (III).

V (47r°-102v°) PIERRE DUPUY / SIMON VIGOR (?): HISTOIRE DU DIFFEREND ENTRE LE PAPE BONIFACE VIII ET LE ROY PHILIPPE LE BEL. Nullum puto ab alijs maius praeiudicium tolerat Deus ... - ... et plus jaloux de son auctorité qui ayt regné sur les François. L'Histoire du differend ... a été composée, en latin et en français, soit par Simon Vigor (1556-1624), conseiller au Grand conseil et défenseur des prérogatives de l'Eglise gallicane, soit par Pierre Dupuy, auteur d'autres textes contenus dans le présent manuscrit. En tout cas, l'ouvrage en question paraît à Paris, en 1655 (cf. le « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes ... » par M. Barbier, Paris 1823, t. II, p. 119^{a-b}). Le texte contenu dans le présent manuscrit répond à la partie préliminaire de ce qu'on trouve dans l'édition imprimée – les paragraphes en latin, dans celle-ci, ont été traduits en français dans celui-là. Ici, manquent les « Actes et preuves du differend d'entre le pape Boniface VIII et le roy Philippes le Bel » qui forment la plus grosse partie de l'ouvrage imprimé.

VI (105r°-210v°) PIERRE DUPUY: QUE LE ROY DE SA SEULE AUCTORITE PEUT, EN CAS DE NECESSITE, TIRER DES CONTRIBUTIONS DES ECCLESIASTIQUES. (105v°-106v°) Table des chapitres. (107r°-113r°) > Preface < C'est une loy neë avec les hommes que ceux qui employent leur vie et leurs soins ... - ... l'authorité d'une decretale et rien davantage. (113v°-201v°) Texte. > Que les Roys de France avant mesmes l'Empereur Charlemagne, jusques au Roy Philippes le Bel ont faict contribuer les Ecclesiastiques lorsqu'ils ont esté en guerre contre les Princes Estrangers ou leurs sujects rebelles < > Chapitre Premier < Nous commencerons la preuve de ce chapitre par le Canon II du Concile ... - ... à cause des guerres sainctes et celle des Albigeois. L'ouvrage se compose de six chapitres, suivis de Passages des





Peres de l'Eglise Primitive (fol. 202r°-210v°). Pierre Dupuy écrit ce mémoire en 1639 ou 1640, en vue de l'assemblée générale du Clergé en 1641.

Sur ce manuscrit cf. Lemm, pp. 12-13.